



Aurillac (15)

Développer "l'aller-vers" et "l'emmener-vers"

Accueil de public

Croix-Rouge Cantal



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

- Faire rayonner la Croix-Rouge française dans l'écosystème d'acteurs local ;
 - Développer des actions (en propre ou en partenariat) pour répondre à des besoins non couverts identifiés auprès des populations vulnérables ;
 - Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement des personnes en proposant un lieu d'échange collaboratif et convivial.
1. L'aller-vers :
 - S'intégrer au dispositif existant en itinérance
 - Lancement de dispositifs itinérants en organisant les tournées à venir et les activités
 2. L'emmener-vers :
 - proposer des espaces d'accueil, écoute, orientation ou des visites à domicile ;
 - en allant sur des territoires plus isolés grâce aux dispositifs d'aller-vers

Informations pratiques

Savoir-faire

- Accompagnement de personnes vulnérables et/ou en situation de précarité ;
- Accueil, écoute et orientation en fonction des besoins des personnes accompagnées ;
- Connaissance de l'organisation territoriale si possible (associatifs et politiques) ;
- Etre associé aux réflexions sur la dynamique jeunesse lancée par le référent territorial

Durée

Selon vos disponibilités

Description de l'association

La Croix-Rouge française est une association loi 1901 membre du plus grand Mouvement international humanitaire et présente sur tout le territoire français pour venir en aide aux plus vulnérables.

Formation des bénévoles

1 - Le président ou un responsable d'activité reçoit le bénévole

présentation de la Croix-Rouge Française, organisation de la Croix-Rouge du Cantal (différentes activités : secourisme, urgence, formations, action sociale)

écoute des aspirations du bénévole

2 - en fonction des souhaits du bénévoles (choix d'une ou plusieurs activités, disponibilité, etc..) participation en observateur aux activités choisies

3 - tutorats et/ou formations internes